

AXE 3 : RECHERCHE & INNOVATION

AXE 3

THÈME 1 – QUANTIFIER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE

Action 1 – Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires

Objectifs généraux

- Accompagner la réalisation d'un bilan carbone dans les laboratoires.
- Mettre en avant les initiatives dans le cadre de la TES en lien avec la recherche réalisée avec l'idée d'une progression dans le temps dans les pratiques.

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

BEGES UCA

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DVURSE et Référent-es DD

Services associés : Laboratoires

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre :

1. A partir de 2025, proposer la possibilité de faire un BEGES sur au moins deux années
2. A partir de 2026 Présentation des outils de scénarisation aux laboratoires engagés dans la démarche

Indicateurs de suivi

- Nombre d'initiatives présentées par an et par Institut sur le temps du schéma
- Nombre de BEGES de laboratoires réalisés au cours du temps

Objectifs chiffrés

- 100% des laboratoires ont réalisé au moins 1 BEGES de leur structure d'ici 2027

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

L'UCA a réalisé un bilan de gaz à effets de serre (BEGES) sur l'ensemble de son périmètre incluant les 6 catégories d'émissions de GES en 2024. Les trois principaux postes d'émissions sont les déplacements (en particulier les déplacements domicile-travail), les achats de biens et de services et l'énergie.

L'outil GES 1point5 développé par Labo 1.5 permet de calculer le BEGES d'un laboratoire et ainsi lui permettre de prioriser les actions à mener pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (via l'outil scénario 1.5). Un accompagnement en lien avec le réseau des référent-es développement durable et les services disposant des données sera proposé aux laboratoires afin qu'ils puissent réaliser rapidement leur bilan carbone sur au moins deux années consécutives. Cet accompagnement visera à impliquer l'ensemble des personnels de recherche. Chaque laboratoire pourra ainsi réfléchir à partir de son empreinte propre (dépendant à la fois de sa composition et de ses activités) à sa contribution à la décarbonation des activités de l'UCA en apportant des solutions qui conviennent à ses spécificités.

Une réflexion sera également menée conjointement avec le conseil de la recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité pour établir un ensemble de préconisations sur les modifications des pratiques de recherche (par exemple : préconisations sur les fréquences des réunions de recherche inter équipes en Visio ou en présentiel).

Au-delà des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, toute initiative visant à la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche au sein des laboratoires pourra être partagée lors d'une mise en commun annuelle afin de nourrir les réflexions et d'inspirer de nouvelles initiatives (comme par exemple la réduction de l'utilisation de produits polluants, la réduction de la quantité d'eau consommée, le regroupement d'expérimentations, ou encore le projet Redplast développé au sein d'INRAE pour diminuer l'usage du plastique au sein des laboratoires).

Étapes du projet

1. Proposer les outils GES 1point.5 et Scénario 1.5 afin d'aider chaque laboratoire à prioriser ses actions (2025)
2. Impliquer les personnels techniques, les EC et les C dans la réflexion sur les pratiques de recherche : renforcer la mutualisation des équipements, la rationalisation des expérimentations, des mobilités et des achats (à partir de 2026)
3. Mise en commun annuelle de bonnes pratiques de réduction de l'empreinte environnementale au sein de l'UCA avec la mise en avant d'une action phare par laboratoire (à partir de 2026)

AXE 3

THÈME 1 – QUANTIFIER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE

Action 2 – Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR

Objectifs généraux

- Harmoniser sur le site clermontois les politiques des ONR en lien avec la TES dont les achats, les déplacements, et les stratégies de décarbonation

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Conventions de site

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DRED

Services associés : ONR

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de Charte(s) commune(s)

Objectifs chiffrés

- Mise en place d'une ou plusieurs charte(s)
- 100% des référent-es DD des ONR sensibilisé-es au contenu de la charte

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

Une analyse des conventions de sites permettra de réaliser un état des lieux des objectifs commun sur les politiques en lien avec la TES.

Des temps de rencontre seront ensuite organisés avec le/la référent·e DD de chaque ONR afin de partager les initiatives et les objectifs souhaités par chacun·e pour le site clermontois.

Un groupe de travail sera constitué au sein de la commission recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité de l'UCA pour travailler à l'harmonisation des préconisations entre l'UCA et les ONR (cf fiche Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires) et à la définition d'objectif communs compatibles avec les objectifs de l'UCA. Ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR qui seront portés à la connaissance des référent·es DD des ONR.

Le suivi des politiques TES des ONR sera source d'inspiration et de travail en commun avec l'UCA.

Étapes du projet

1. Réaliser un état des lieux et un suivi des politiques TES des ONR (à partir de 2025)
2. Organiser des temps de rencontre avec le/la référent·e DD de chaque ONR (2025-2026)
3. Constituer un groupe de travail au sein de la commission recherche pour travailler à l'harmonisation les préconisations, ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR (2026)
4. Définition d'objectifs communs avec les ONR (à partir de 2026)
5. Définition d'une ou plusieurs chartes communes (à partir 2027)

AXE 3

THÈME 2 – FAVORISER LA RECHERCHE SUR LA TES

Action 1 – Renforcer l'interdisciplinarité

Objectifs généraux

- Favoriser les temps d'échanges au sein des laboratoires et entre les laboratoires sur le champ de la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Labellisation DD&RS

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : Instituts, Pôle des Sciences de la durabilité

Services associés : Laboratoires

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre d'espaces d'échanges mis en place
- Nombre de conférences organisées
- Nombre de publications en lien avec la thématique

Objectifs chiffrés

- Mise en place d'un séminaire en Sciences de la Durabilité
- Augmentation dans le temps du nombre de publications

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coût d'organisation du séminaire

Financements mobilisables

- Financement propre :
- Masse salariale

Description de l'action

En 2024, l'Université a mis en place un Pôle des Sciences de la Durabilité afin de coordonner et d'animer une recherche interdisciplinaire et exploratoire sur les enjeux de durabilité. Les questions de durabilité nécessitent une approche globale et une collaboration étroite entre les sciences humaines, sociales, et les disciplines environnementales.

Dans le cadre du déploiement de l'Université d'Excellence I-SITE, 4 Centres Internationaux de Recherche ont été mis en place sur les thématiques suivantes : agroécosystèmes durables dans un contexte de changement global, systèmes et services innovants pour les transports et la production, la mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé, et Catastrophes naturelles et développement durable. Un pôle de recherche sur l'eau ayant pour vocation à structurer et amplifier l'ensemble des recherches menées sur la thématique de l'eau a également été mis en place.

Le but est de créer des espaces d'échanges et de rencontres entre les différents personnels de recherche en impliquant les CIR et pôles thématiques afin de favoriser la recherche interdisciplinaire sur les thématiques de la transition écologique et sociétale. Ses rencontres pourront prendre la forme de cycles de conférences ou de tables rondes par exemple.

L'évaluation par l'HCERES et la CTI courant 2025 sera une occasion de recenser les publications interdisciplinaires en lien avec les sciences de la durabilité et la TES. Un suivi de l'évolution du nombre de ces publications dans le temps sera un bon indicateur du renforcement de l'interdisciplinarité.

Étapes du projet

1. Impliquer les CIR et les pôles thématiques dans la création des espaces d'échanges (2025)
2. Présenter la démarche en commission recherche et conseil des directeurs et directrices d'unité (2025)
3. Mettre en place une expérimentation avec un cycle de conférences sur la recherche en sciences de la durabilité en lien avec le pôle des Sciences de la durabilité afin de favoriser l'expérimentation interdisciplinaire (2025)
4. Étudier la mise en place d'un séminaire sur la recherche interdisciplinaire (2025)
5. Recensement des publications interdisciplinaires sur la TES (2025)
6. Suivi de l'évolution du nombre de publications (2026-2030)

AXE 3

THÈME 2 – FAVORISER LA RECHERCHE SUR LA TES

Action 2 – Renforcer les liens avec les acteurs locaux

Objectifs généraux

- Poursuivre le travail engagé avec les collectivités sur la place de l'Université dans la cité

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Labellisation DD&RS

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche, VP Rayonnement et Attractivité de l'université et VP Innovation, Professionnalisation et Relation avec le monde socio-économique

Service porteur : DRED et PPT

Services associés : Club des entreprises, fondation UCA

Partenaires externes : Collectivités et Région

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : Diagnostic et cartographie à partir de 2025

Renforcement des partenariats sur toute la durée du schéma directeur

Indicateurs de suivi

- Nombre de contrats mis en place avec des acteurs du territoire pour des actions de recherche (par type de contrat)
- Nombre de chaires dédiées à la TES

Objectifs chiffrés

- Production de l'état des lieux (livrable de la labellisation DD&RS)
- Production de la cartographie

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

La labellisation DDRS dans son axe recherche et innovation nécessite la réalisation d'un état des lieux sur l'intégration du DDRS dans la stratégie de l'établissement, l'évaluation HCERES et CTI de 2025 constitue une bonne opportunité pour réaliser cet état des lieux.

Celui-ci permettra de recenser également les interactions entre l'UCA et les acteurs territoriaux, entreprises ou collectivités territoriales afin d'avoir une cartographie fine des différents contrats, partenariat, projets en cours et à venir avec un focus spécifique sur celles liées à la TES.

L'objectif est d'amplifier ces relations partenariales pour continuer à développer des projets au plus proche des attentes et contribuer à l'évolution des politiques publiques vers plus de durabilité. Cet accompagnement au changement des entreprises et des acteurs territoriaux via la recherche sera également l'occasion d'un enrichissement réciproque, les acteurs locaux pouvant faire bénéficier l'UCA de leurs connaissances du « terrain ».

Étapes du projet

1. Établissement d'un diagnostic sur l'intégration du DD&RS dans la stratégie recherche et innovation de l'UCA (2025)
2. Cartographie et promotion des contrats, partenariats projets de recherches-actions territoriales pour recenser leur diversité et leur interdisciplinarité (2025)
3. Recensement les priorités des collectivités territoriales, acteurs territoriaux et des entreprises pour favoriser le développement de projets tutorés, de recherches-actions sur les territoires et de thèses en lien avec la TES (à partir de 2026 en continu)
4. Travail d'amélioration continue avec l'ensemble des partenaires par enrichissement mutuel (2026-2030)

AXE 3

THÈME 3 – RÉAFFIRMER LA PLACE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA CITÉ

Action 1 – Valoriser le travail de diffusion de la culture scientifique

Objectifs généraux

- Favoriser la diffusion de la culture scientifique pour le plus grand nombre en amplifiant la formation

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Puy de Sciences

Label *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R)

Pilotage

Portage politique : Gouvernance

Service porteur : DRED (CESPAU)

Services associés : DRH, maison pour la science en Auvergne

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de formations organisées
- Nombre de participant-es aux formations
- Nombre de participant-es à des actions de diffusion de la culture scientifique

Objectifs chiffrés

- Au moins une formation à la vulgarisation scientifique organisée par année
- Production du calendrier et de la cartographie

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coût de prestations

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

Le dialogue Sciences société est déjà très ancré à l'UCA, mais il pourrait être encore amplifié en analysant les freins à la participation de plus d'enseignant-es, d'enseignant-es -chercheur-euses et de chercheur-euses à la diffusion de la culture scientifique.

Les publics les plus jeunes sont friands de nouvelles formes d'atelier et de formats très courts de type vidéo qui ne correspondent pas au format traditionnel de diffusion de la culture scientifique via des conférences, des articles de vulgarisation, de l'accueil dans les laboratoires de recherche, Une formation des personnels volontaires sera mise en place afin de les accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux pour favoriser cette diffusion en fonction des publics ciblés. Un partage d'expériences entre pairs pourra être réalisé sur les nouvelles formes d'ateliers comme les escape Game pour permettre un large partage des nouvelles actions mises en place.

Afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, un calendrier des principales sollicitations sera mis en place afin de donner une visibilité annuelle aux collègues des actions sur lesquelles ils pourraient intervenir (comme pour les appels à projets recherche). Une cartographie des actions déjà mises en place permettra la mise en place d'un catalogue d'offres d'animations scientifique qui pourrait être publié une fois par an (comme celui réalisé par le CNRS), et permettrait aux acteurs impliqués de ne pas mettre leur animation en place pour qu'elle est lieu une seule fois

Enfin, la possibilité de valorisation de ces activités de diffusion de la culture scientifique sera étudiée via la mise en place d'un groupe de travail.

Étapes du projet

1. Identifier les freins et leviers à la diffusion de la culture scientifique (2025)
2. Recenser des besoins de formation des personnes souhaitant participer à la transmission des savoirs (2025)
3. Mettre en place d'une formation à la diffusion de la culture scientifique avec une attention particulière sur l'adaptation des supports à l'âge des publics visés et aux formats particuliers liés aux réseaux sociaux. (À partir de 2025)
4. Mettre en place d'un groupe de travail afin d'ouvrir la réflexion sur les formes de valorisation possibles de la diffusion de la culture scientifique (à partir de 2026)